

sécuteurs à se laver les mains des injustices qu'ils ont commises.

Si les nations d'Europe avaient, comme le pape, compris le danger dont elles étaient menacés par la Russie schismatique, elles se seraient jointes à lui pour revendiquer les droits de la justice en faveur des catholiques dont l'influence aurait contrecarré celle du panslavisme. Et, aujourd'hui, ces nations ne verraient pas le tzar, se posant en champion des chrétiens, étendre sa domination sur l'Orient. Une guerre entre la Russie triomphante, d'une part, et l'Angleterre et l'Autriche, d'autre part, dont les intérêts sont grièvement lésés, une guerre sortira-t-elle du traité de San-Stefano, ou bien un congrès replâtrera-t-il quelques articles des anciens traités pour retarder l'explosion d'une guerre européenne? La seconde hypothèse est la plus probable, en raison de l'intervention de M. de Bismark qui paraît opposé à la guerre. Or, dans les conjonctures présentes, c'est la volonté de la Prusse qui fait la loi. Cette loi, qu'on ne s'y trompe pas, ne prend point sa source dans le désintéressement prussien, mais elle la prend dans les nécessités de la situation intérieure de l'empire d'Allemagne dont les pièces juxtaposées manquent de cohésion. M. de Bismarck veut, paraît-il, consolider ces pièces avant de donner cours à son ambition pour la troisième fois; il attend et guette son heure. Aussi peut-on définir l'œuvre de "pacification" à laquelle travaille présentement toute la diplomatie européenne, par ce vieux proverbe : "Reculer pour mieux sauter."

A l'exemple de la diplomatie, le Sénat de Versailles recule pour mieux sauter. Dans un mouvement de résistance, cette assemblée avait rétabli au budget le traitement de l'aumônier en chef de la flotte et certaines sommes pour les bourses des séminaires. La Chambre des députés a biffé les augmentations décidées par le Sénat, et celui-ci s'est soumis presque sans débats. Seuls MM. de Kerdrel et de Belcastel ont défendu les droits de la Chambre haute en matière de budget, mais il s'est trouvé *trois* voix constitutionnelles pour les sacrifier aux exigences des radicaux. Comme l'an dernier, le Sénat a cédé sur tous les points; maintenant il n'a plus qu'à céder la place, c'est le moyen d'éviter qu'on l'en expulse.

A. DE B.